

**Communauté de Communes  
du Plateau Picard**

**Rapport d'activité  
2011**



**Plateau Picard**

*Communauté de Communes*

# L'actualité

L'impact de la suppression de la taxe professionnelle suscite de nombreuses interrogations qui ne pourront être levées qu'après plusieurs années d'application de la réforme, tant le remplacement de cette ressource fiscale s'avère compliqué.

Le financement du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales reste la question d'actualité dont la réponse ne sera précisée en 2012.

En attendant, la communauté de communes a choisi de continuer à investir et à développer les services.

## Des services en évolution

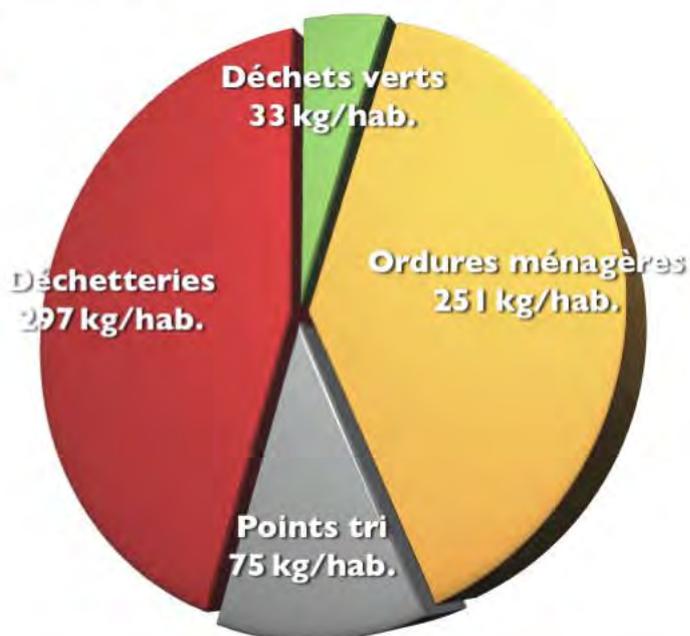
Malgré l'incertitude du niveau de ressources produites par la Contribution à la Valeur Ajoutée, l'offre de services à la population se renforce par la création du Tadam (service de transport à la demande), un nouvel accompagnement en matière d'amélioration de l'habitat, et un dossier Fisac en direction des commerçants et artisans. Parallèlement les autres services évoluent pour concilier qualité, efficacité et maîtrise des coûts

### Les Déchets Ménagers

## Déchets ménagers

1 objectif : réduire les quantités

Les quantités collectées



## La réduction des quantités sous quatre axes

### La conteneurisation

L'année 2011 est marquée par une politique très ambitieuse de réduction des quantités de déchets concrétisée par une vaste opération de conteneurisation : chaque foyer se voit doté d'une poubelle adaptée à la composition du foyer. Cette opération engage des moyens exceptionnels pour distribuer 3 900 bacs, assurer les permanences, diffuser l'information et répondre au numéro vert dédié aux déchets ménagers. Grâce à la mobilisation des agents et des communes, seulement 2 % de situation non conforme sont répertoriées fin 2011.

### Le compostage

Dévier les déchets verts des ordures ménagères passe par le compostage : 243 composteurs sont vendus à un prix très attractif, 4 ateliers sur le compostage permettent aux volontaires d'acquérir la technique et 3 sites en pied d'immeuble sont installés ainsi qu'un en milieu scolaire

### Le recyclage

Dotée d'une recyclerie depuis 2009, la communauté de communes permet sur 129 tonnes collectées à domicile de valoriser 88 tonnes et de vendre au sein de son magasin une multitude d'objets à des prix « sociaux », pour un chiffre d'affaires de plus de 44 mille euros. De plus, cette activité permet de recourir à des emplois aidés et de faciliter le retour au travail de personnes en difficulté.

### La prévention

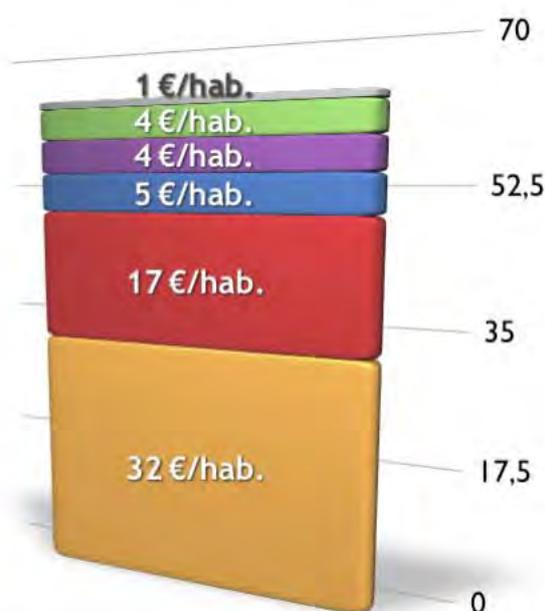
Afin de sensibiliser un large panel de ses habitants, de nombreuses actions de prévention ont été déclinées tant au niveau des scolaires que des amateurs de brocantes. Toutes ces actions ont permis de constater une stabilité de la production totale des déchets avec une augmentation du tri et une diminution des ordures ménagères résiduelles. L'augmentation des coûts atténuée par l'augmentation du tri a contribué à maintenir le budget déchets (tous types confondus) sous les deux millions d'euros

# Déchets ménagers

## 1 objectif : réduire les quantités

### Les coûts de fonctionnement

- Points-tri & prévention
- Déchets verts
- Recyclerie
- Symove
- Déchetterie
- Ordures ménagères



## la protection de l'environnement

la protection de l'environnement se décline aussi par la protection de la qualité et de la quantité de l'eau. La communauté de communes actualise donc le Schéma Directeur de l'eau potable dont l'objectif est de sécuriser le réseau et donc l'approvisionnement; en déterminant les puits structurants, il sera possible de planifier une politique d'investissements prioritaires tant sur les points de captage que sur les réseaux à interconnecter.

Pour répondre aux exigences de la loi sur l'eau, une étude de protection du bac de Saint Just, classé Bac Grenelle, a été conduite par la communauté pour le compte de la ville; les actions seront quant à elles mises en œuvre par la commune.

D'ores et déjà la communauté de communes développe un programme actif pour la protection de l'eau destiné à un vaste public: accompagnement dans les mesures agro-environnementales et la protection intégrée pour 52 exploitants agricoles volontaires, démonstrations de désherbage mécanique et des ateliers de jardinage.

Toujours dans le domaine de l'eau, une étude sur la rivière Aronde a été lancée en partenariat avec le Pays des Sources, et un guide pour les riverains de l'Arré permet de mieux appréhender les actions utiles à la préservation du cours d'eau.

Enfin une étude de faisabilité écologique de onze mares devrait permettre de déterminer les travaux nécessaires à la réhabilitation de ces points d'eau à fort enjeu environnemental.

## La Petite Enfance

Avec ses 6 haltes-garderies et ses deux relais assistants maternelles, la Petite Enfance a fortement évolué pour optimiser la fréquentation des lieux d'accueil et répondre aux attentes de la population.

Ces deux services complémentaires ont ainsi permis d'accueillir 957 enfants, soit 43 % des enfants du territoire, mais sans parvenir à répondre totalement à une demande supérieure aux possibilités d'accueil.



## Petite enfance

### La halte-garderie

- 6 lieux d'accueil
- Une halte-garderie ouverte du **lundi au vendredi**
- Chaque semaine :
  - 64 heures d'ouverture
  - 256 places d'accueil
- Taux d'occupation de **85 %** avec une fréquentation variable selon les lieux
- Enfants originaires de **45 communes**

# Petite enfance

## Les relais assistantes maternelles

- 304 assistantes maternelles
- Une capacité d'accueil de 940 places
- Un espace d'animation et de prêt
- Une demande d'accompagnement en nette progression



**2011**  
Rapport d'activité

**Des services en évolution**



## Les affaires scolaires

L'intervention de la communauté s'articule sur plusieurs axes distincts : la participation légale, l'entretien des gymnases, l'apprentissage de la natation et les subventions aux associations et la formation au BAFA.

La communauté de communes verse, au lieu et place des communes membres une participation légale aux dépenses réalisées par le département de l'Oise pour la rénovation des collèges de Maignelay-Montigny et Saint-Just-en-Chaussée. Cette charge s'élève à 205 000 € et perdure jusqu'en 2014.

Après assuré la rénovation totale des deux gymnases attenants aux collèges, la communauté assure pour plus de 122 000 € le fonctionnement des installations et permet aussi aux associations locales de bénéficier d'un espace privilégié pour pratiquer leurs activités sportives.

L'apprentissage de la natation est un service proposé depuis 1991 aux élèves de la classe maternelle grande section aux CM2, et permet aux élèves entrant en classe de sixième de savoir nager.

Ne disposant pas de piscine sur son territoire, la communauté utilise, par convention, les piscines de Montdidier, Bresles, Estrées-Saint-Denis et Fitz-James.

Ce service qui prend en charge le transport et la location de bassin a concerné 2 052 élèves en 2011 pour un coût de 68 € par élève.

Le versement de subventions aux associations des deux collèges permet aux élèves de bénéficier d'activités culturelles et sportives à moindre coût, à la satisfaction des familles aux budgets serrés.

La communauté organise chaque année, au moment des vacances de Pâques, une formation BAFA afin de permettre à des jeunes du territoire de trouver un emploi d'animateur en centre de loisirs pendant l'été ; elle encourage aussi leur perfectionnement en subventionnant une partie de leur formation.

## L'action culturelle

L'action culturelle de la Communauté de Communes du Plateau Picard permet d'offrir tout au long de l'année des activités qui rayonnent sur tout le territoire et qui s'adressent à tout public quelle que soit la tranche d'âge.

Elle s'articule autour de plusieurs axes dont les ateliers musicaux et le développement de la lecture, et une programmation intercommunale variée.

## Les pratiques artistiques

### Le cinéma

Plusieurs opérations, en partenariat avec le cinéma Jeanne Moreau à Saint-Just-en-Chaussée, s'adressent aux jeunes de - de 20 ans.

Pour « Noël en Plateau Picard », la communauté prend en charge le transport en car, en plus des entrées.

Ces opérations recueillent un véritable succès auprès du public et des partenaires (CLSH et classes), et permettent à plus de 6680 jeunes du Plateau Picard d'accéder au cinéma.

### Ateliers musicaux

Créés en 1999, les ateliers musicaux permettent aux enfants de 5-12 ans du Plateau Picard de découvrir la musique par une pratique ludique. Dans un objectif d'aménagement du territoire, la Communauté de Communes a favorisé la création de plusieurs ateliers musicaux sur le Plateau Picard.

Confiés aux deux écoles de Musique, les 15 ateliers répartis sur 5 communes ont permis aux enfants de découvrir la pratique musicale et/ou vocale.

En complément des outils développés pour les pratiques musicales, figurent les stages théâtre avec la Comédie de Picardie et le Chœur du Plateau Picard qui, grâce au soutien de la communauté, permet à ses choristes de pratiquer une activité de grande qualité.

## Le développement de la lecture

### Animation du réseau bibliothèques

Comme chaque année, une formation spécifique aux bibliothécaires et bénévoles des points de lecture du Plateau Picard a été proposée; assurée par l'association « Grandir Ensemble », elle a concerné la lecture à voix haute des tout-petits et a permis d'associer aux bibliothécaires, 4 éducatrices de jeunes enfants du service Petite Enfance.

Ce partenariat avec les Haltes garderies et les professionnels de la lecture favorise le développement chez les enfants et les parents par une familiarisation dès le plus jeune âge.

Le printemps des Poètes organisé en étroite collaboration avec les bibliothèques du territoire, permet de faire participer, autour de la poésie, les enfants et habitants du Plateau Picard, notamment en impliquant le milieu scolaire. Le thème retenu en 2011 était « D'infinis Paysages ».

## La programmation intercommunale

La volonté de la communauté d'offrir un large panel de manifestations gratuites réparties sur tout

**6<sup>ème</sup> festival**  
**JAZZ**  
**DU PLATEAU PICARD**  
du 27 octobre au 3 novembre 2012

**Samedi 27 octobre, 20h30**  
Salle Marcel Ville de Maignelay-Montigny  
Soirée d'ouverture: Let's dance!  
The Swinging Dice + Millesim Big Band

**Dimanche 28 octobre, 17h**  
Salle Marcel Ville de Maignelay-Montigny  
Histoire Drum  
+ Pierre Boussaguet Motherland Quartet

**Mardi 30 octobre, 20h30**  
Salle du Grand Air de Breuil-le-Vert (Clermontois)  
Quartet Alta

**Mercredi 31 octobre, 20h30**  
Agora de la Maille-poste de Wavignies  
Soirée des contrebassistes  
Renaud Garcia Fons Solo + Haut les basses

**Judi 1<sup>er</sup> novembre, 20h30**  
Agora de la Maille-poste de Wavignies  
Plateau Picard Special Trio + Guests

**Vendredi 2 novembre, 20h30**  
Salle Le Marronnier de Ravenel  
Soirée Jazz brésilien  
Maracuja + Manu Le Prince

**Samedi 3 novembre, 20h30**  
Salle Le Marronnier de Ravenel  
Soirée de clôture  
Élèves de la masterclasse + Les Traîne-savates

**Concerts gratuits**  
Sur réservation au 03 44 78 70 02  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

[www.plateaupicard.fr](http://www.plateaupicard.fr)


le territoire, se heurte au nombre restreint de salles ayant une capacité d'accueil suffisante.

C'est notamment les cas pour le Festival Jazz, qui voit son nombre de spectateurs augmenter d'année en année et certaines représentations complètes dès l'ouverture des réservations. La nécessité de disposer de salles dont la jauge avoisine les 300 places, concentre les concerts sur un minimum de communes.

Plus de 1 500 spectateurs ont assisté aux 7 concerts répartis sur 4 communes du Plateau Picard et une du Clermontois. Cette 5<sup>ème</sup> édition a permis également de proposer un atelier d'improvisation et un concert en un lieu particulier : le marché de Saint-Just-en-Chaussée.

Quant aux Rencontres musicales du Plateau Picard, elles associent découverte du patrimoine et culture en programmant certains concerts dans des églises.

Pour la 7<sup>ème</sup> édition, la diversité a été assurée par la centaine de musiciens et choristes amateurs voire bénévoles ainsi que les professionnels qui ont ravi le public par l'interprétation de répertoires d'opéra et de lectures

### La culture au niveau du Pays

Par ailleurs, la communauté participe, dans le cadre de la coordination culturelle, à la programmation au niveau du Pays ; ainsi, des spectacles du Plateau Picard sont diffusés sur le territoire de la communauté de communes du Clermont. De même, la programmation d'un spectacle du festival Divers et d'été sur le Plateau Picard s'inscrit dans cette même dynamique d'intercommunalité.

Toujours dans ce cadre, une convention a été conclue entre les deux communautés pour permettre d'accueillir, pour trois ans, la Compagnie « Bienvenue à Bord », en résidence, sur le Clermontois et le Plateau Picard.

Durant la saison, cette compagnie a mené un projet pédagogique et artistique avec deux établissements scolaires autour de la création de son spectacle « Vivre Autrement »

Articulé en plusieurs étapes, ce projet a donné lieu à un atelier théâtre avec un groupe de lycéens, et un atelier arts plastiques avec les écoles primaires.

Les représentations du spectacle sont programmées début 2012.

## L'économie locale

---

Les prescriptions de fouilles archéologiques ont obligé à réorganiser le planning des travaux des deux zones d'Argenlieu et Tricot.

La viabilisation des 4 hectares de la zone d'Argenlieu a pu commencer afin de permettre une commercialisation des parcelles dès 2012. Cette zone a vocation industrielle est implantée sur l'axe Paris Amiens, à 25 km de l'A16 et proche de l'aéroport de Beauvais.

La zone Hardissel de Tricot est de taille plus modeste, ; sa vocation artisanale s'adresse à des PME dont l'activité s'oriente vers l'A1, située à 10 km ou l'A16 distante de 40 km.

En choisissant de s'installer sur notre territoire, les entreprises bénéficient de terrain à des prix intéressants et à un vivier de main-d'œuvre jeune à former.

La communauté soutien les créateurs d'entreprises, en partenariat avec Oise-Ouest ; à ce titre, elle a permis la création de 21 emplois et l'octroi de 85 000 € pour favoriser de nouvelles activités.

# Une situation financière saine

Dans le contexte actuel de la réforme de la taxe professionnelle, la prudence reste un impératif en terme de gestion, l'objectif étant de financer les programmes d'investissement prévus jusqu'au terme du mandat.

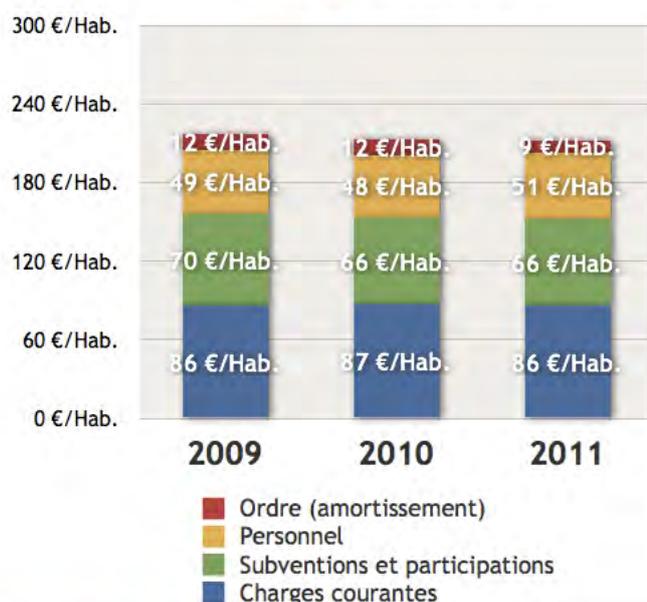
Dans cette perspective, la communauté a anticipé le recours à l'emprunt ; profitant de ses ratios de gestion très flatteurs elle a obtenu des taux intéressants et assuré les financements des opérations face à un environnement caractérisé de rareté des ressources.

Cette année 2011 est donc l'année de préparation des investissements avec des restes à réaliser élevés (231 €/hab. en dépenses et 79 €/hab. en recettes) et des réserves importantes dont la moitié financera les investissements reportés.

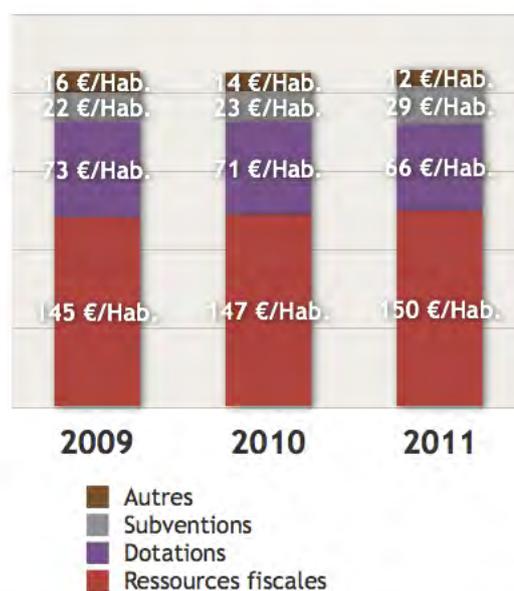
Le fonctionnement présente une stabilité rassurante des dépenses et des recettes depuis 3 ans, grâce notamment à l'implication de tous dans la maîtrise des coûts.

## Le fonctionnement

### Dépenses



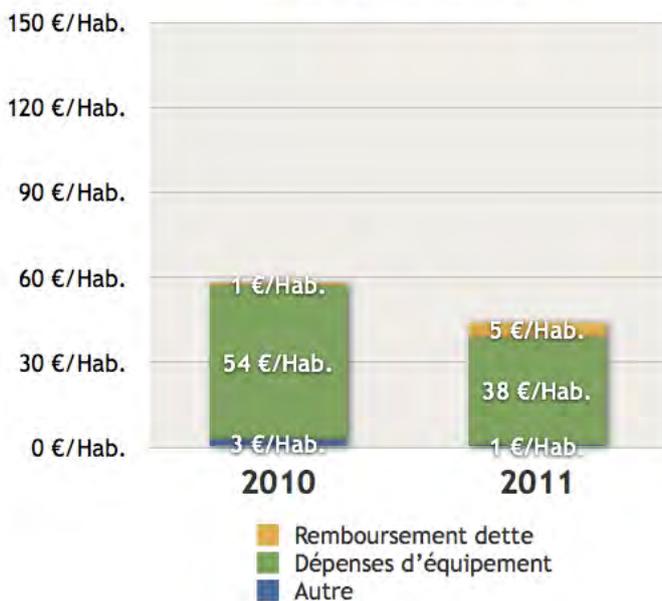
### Recettes



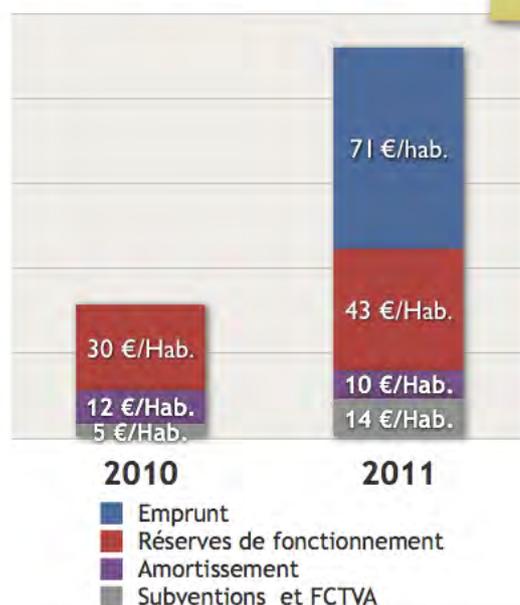
# L'investissement

vérifier  
Recette  
n°

## Dépenses

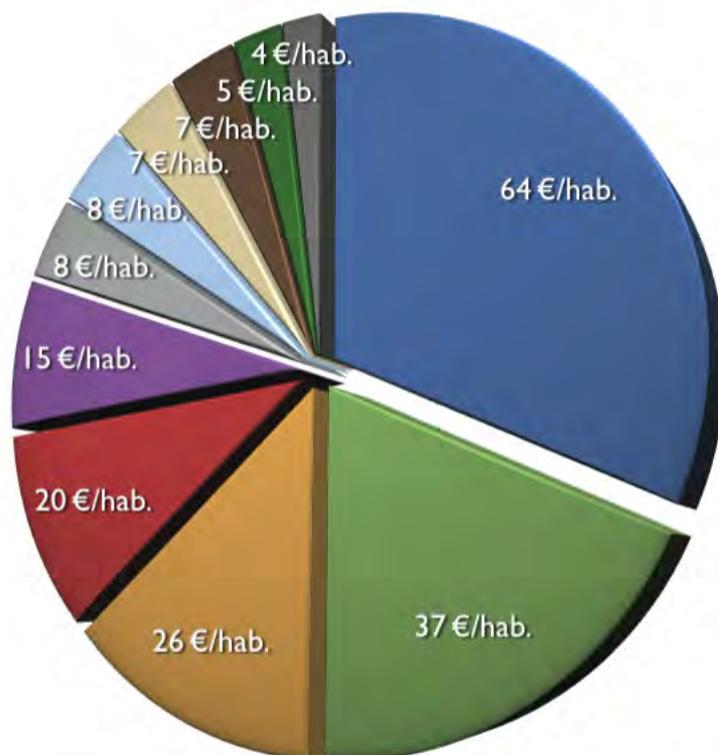


## Recettes



# Répartition par fonction

- Déchets ménagers
- Administration générale
- Incendie
- Petite enfance
- Collèges
- Voirie
- Repas
- Économie locale
- Culture
- Protection de l'environnement
- Communication



# Des effectifs ajustés

À l'heure où il est reproché aux collectivités de recruter trop de personnel, la communauté fait le choix d'adapter les effectifs aux besoins des services, tout en veillant à concilier l'efficacité des ressources avec de bonnes conditions de travail pour le personnel. Ainsi, la présentation des effectifs est accompagnée d'un certain nombre d'indicateurs qui ont pour finalité de favoriser l'approche des missions, certes de façon incomplète mais révélatrice.

Des effectifs ajustés		 1/2 équivalent temps-plein  1 équivalent temps-plein
Accueil du public et secrétariat		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 447 courriers affranchis</li> <li>• 1 950 appels sortants</li> </ul>
Administration générale		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 réunions de Conseil</li> <li>• 4 réunions de Bureau</li> <li>• 67 délibérations</li> </ul>
Comptabilité & finances		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 budgets</li> <li>• 32 centres de coûts</li> <li>• 2 115 mandats</li> <li>• 874 titres</li> </ul>
Gestion des ressources humaines		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 93 arrêtés et décisions</li> <li>• 88 actions de formations</li> <li>• 60 dossiers CNAS</li> <li>• Accueil de 35 stagiaires</li> </ul>
Communication		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 journaux communautaires</li> <li>• 2 plans de communication «festivals»</li> <li>• Un plan de communication travaux (gare de Saint-Just-en-Chaussée)</li> <li>• 865 messages diffusés sur les panneaux d'information</li> <li>• Site internet : 39 380 visiteurs (+33%)</li> </ul>
Informatique		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 32 postes en réseau</li> <li>• 6 serveurs</li> </ul>
Culture		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 festivals</li> <li>• 21 programmations théâtrales (1 300 spectateurs)</li> <li>• Ciné été jeunes, Noël en PP, Printemps des poètes,</li> <li>• ateliers musicaux, réseau des bibliothèques...</li> </ul>
Économie locale		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossiers FISAC</li> <li>• Rencontres avec les professionnels</li> <li>• Appui aux maires pour les reprises de commerce</li> </ul>
Protection de l'environnement (Eau, MAE, O Phyto,,)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAET et protection intégrée: accompagnement de plus de 50 exploitants</li> <li>• 19 animations grand public (480 participants)</li> </ul>
Prévention déchets et gestion des collectes		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de 11765 bacs</li> <li>• Animations pour les scolaires et les particuliers</li> <li>• 243 composteurs vendus</li> </ul>
Gestion des déchetteries		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 déchetteries</li> <li>• 78 891 visiteurs</li> <li>• 8 685 tonnes collectées</li> </ul>

<b>Recyclerie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 416 collectes à domicile</li> <li>• 129 tonnes collectées</li> <li>• 48 tonnes réemployées</li> <li>• 26 000 objets vendus</li> </ul>
<b>Entretien des points-tri</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 123 points tri</li> </ul>
<b>Maintenance (bâtiments, espaces verts)</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 600 m<sup>2</sup> de bâtiments</li> <li>• 25 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts</li> </ul>
<b>Entretien des locaux</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 gymnases</li> <li>• 40 bureaux</li> </ul>
<b>Portage de repas</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 930 repas distribués</li> <li>• 40 communes desservies</li> </ul>
<b>Voirie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 62 km de voies d'intérêt communautaire</li> <li>• groupement de commande pour 26 communes</li> <li>• 42 000 m<sup>2</sup> de rénovation du revêtement superficiel</li> </ul>
<b>Marchés publics</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 21 marchés</li> </ul>

<b>SPANC</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 846 diagnostics communes</li> <li>• 250 autres neufs, (ventes, PC)</li> </ul>
<b>Logement</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 131 contacts avec les propriétaires</li> <li>• 15 projets financés</li> <li>• 3 rénovations de logements communaux financés</li> </ul>
<b>Petite enfance: accueil et halte-garderie</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 lieux d'accueil</li> <li>• 412 enfants accueillis</li> <li>• 32 512 heures d'ouverture des haltes</li> </ul>
<b>Relais Assistantes Maternelles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 relais</li> <li>• 857 usagers réguliers</li> <li>• 4 000 contacts</li> </ul>
<b>Encadrement</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 70 entretiens professionnels d'évaluation</li> <li>• 48 réunions internes de service</li> </ul>

# L'institution

## La gouvernance

La Communauté de communes du Plateau Picard est un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) créée par arrêté préfectoral du 23 décembre 1999 ; elle comprend 52 communes pour 29 287 habitants. Elle est représentée par son président, Frans DESMEDT, assisté de six vice-présidents, en charge de 7 commissions de travail :

- Habitat, logement et aménagement
- Développement économique
- Déchets ménagers
- Eau et assainissement
- Travaux, bâtiments, voirie et services techniques
- Vie sociale
- Action culturelle

Le conseil communautaire, compte de 80 délégués, désignés par les conseils municipaux, délibère dans les domaines de sa compétence et notamment les affaires budgétaires, les questions relatives à la composition et au fonctionnement de la communauté de communes, l'adhésion à un établissement public, la délégation d'un service public...

Le bureau est composé du Président, des six vice-présidents et de dix-huit autres membres élus parmi le conseil communautaire ; il est chargé, sous le contrôle du conseil communautaire, de préparer, d'exécuter les décisions du conseil.

## Les compétences de la Communauté de communes

Contrairement aux collectivités territoriales (communes, départements, régions), les EPCI tels qu'un syndicat de communes ou une communauté de communes, ne disposent pas d'une compétence générale sur toute affaire d'intérêt local. Ils obéissent au principe de spécialité, qui leur interdit d'intervenir dans des matières autres que celles qui leur ont été transférées par les communes. Selon ce principe, toute action, toute dépense de l'EPCI dans des affaires communales étrangères aux compétences transférées sont illégales.

De même, lorsqu'une commune transfère l'une de ses compétences à un EPCI, elle en est immédiatement et totalement dessaisie.

L'année 2011 a vu la modification des statuts de la communauté ; la liste ci-dessous tient compte de ces modifications.

### En matière d'aménagement de l'espace

- Schéma directeur, schéma de secteur et tous documents d'urbanisme en tenant lieu ; (La compétence « Schéma de Cohérence Territoriale » est transférée au Syndicat Mixte Clermontois-Plateau Picard (SMCPP), associant les deux communautés de communes du Plateau picard et du Clermontois) ;
- Aménagement rural ;
- Plan intercommunal des déplacements ;
- Projet de territoire et tout autre dispositif contractuel de programmation, de développement et d'aménagement du territoire ; (Le dispositif contractuel du « Pays » du Clermontois-Plateau Picard est transféré au SMCPP)
- Création et gestion d'un système d'informations géographiques, accessible à l'ensemble des communes membres.

### En matière de développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire, les nouvelles zones d'activités ; est notamment concernée, la nouvelle zone en cours d'aménagement à Argenlieu, commune d'Avrechy ;
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire, l'ensemble des actions tendant à favoriser l'implantation des entreprises.

### En matière d'environnement

- Élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés ;
- Politique de lutte contre la pollution et de protection de la qualité et de la quantité de la ressource en eau ;
- Mise en valeur des pratiques agricoles et industrielles respectueuses de l'environnement ;
- Assainissement autonome ;

- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

## En matière de mise en valeur du paysage

- Promotion et valorisation d'actions intercommunales de protection et de mise en valeur du paysage et du patrimoine.

## En matière de secours et de lutte contre l'incendie

- Contribution légale aux services d'incendie et de secours.

## En matière de politique de l'habitat et du logement

- Programme local de l'habitat ;
- Dispositif d'accueil, d'information et d'orientation sur le logement en faveur des communes et des habitants ;
- Opérations en faveur de l'amélioration de l'habitat et de la transformation de bâtiments en logements.

## En matière scolaire

- Participation aux dépenses d'investissement pour l'extension et la rénovation des bâtiments scolaires du 2<sup>ème</sup> degré, par convention avec le département ;
- Gestion des terrains et équipements sportifs existants, attenants aux collèges d'enseignement du 2<sup>ème</sup> degré ;
- Création et gestion d'un service d'apprentissage scolaire de la natation
- Action sociale facultative en faveur des élèves du second degré

## En matière de voirie et de transport

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; sont d'intérêt communautaire, les nouvelles voies de desserte des zones d'activité ;
- Les voies communales situées hors agglomération et empruntées par un transport collectif ou qui relient à une route départementale l'agglomération d'une commune non desservie par une telle voie ;
- Aménagement, entretien et gestion des abords des gares de chemin de fer en service (transférée le 12 mars 2007).

## En matière de services sociaux

- Politique globale en faveur de la petite enfance ;
- Formation aux emplois d'animation des centres de vacances et de loisirs, ou des activités de loisirs des jeunes ;
- Opérations d'échanges sur des thèmes intéressant plusieurs centres de loisirs ;
- Action sociale facultative dans le cadre d'une programmation territoriale ;
- Gestion d'un service à caractère social de portage de repas à domicile ;
- Création et gestion de petites unités de vie pour personnes âgées ;
- Politique pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes privées d'emploi ;
- Organisation d'un service de transports publics à caractère social intéressant l'ensemble des communes.

## En matière d'animation sportive et culturelle

- Soutien aux manifestations sportives intercommunales : rallye-raid sportif St Just Plateau Picard
- Opérations en faveur des pratiques artistiques ;
- Politique de mise en valeur de l'identité culturelle du Plateau Picard ;
- Politique de développement de la lecture ;
- Manifestations s'inscrivant dans le cadre d'une programmation intercommunale.

## En matières diverses

- Création ou aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Instauration d'un service de transports collectif à la demande par délégation conventionnelle de compétence conclue avec le conseil général
- promotion touristique : acquisition, aménagement et entretien du chemin vert (ancien délaissé SNCF reliant St Just à Royaucourt)